



Dossier de Presse

La marche pour l'Égalité Parentale



500 kilomètres

du 10/11 au 05/12 2022,

une traversée de la France en direction des
instances européennes pour l'égalité parentale



La marche pour l'égalité parentale est
une action rassemblant une dizaine de parents
qui vont traverser la France en plein hiver.

Nous, marcheurs, associations, grands-parents,
parents, beaux-parents, oncles, tantes, et enfants,
nous réunissons avec pour objectif de mettre
un coup de projecteur médiatique sur cette
cause nationale qui impacte la stabilité, le bon
développement et l'avenir des enfants ainsi que
le quotidien de dizaines de milliers de familles.

Nous ne marcherons pas pour nous. Nous
marcherons pour tous les enfants et les familles
qui souffrent de ces situations de conflits
familiaux mettant en péril
le lien parent / enfant.

Des propositions de lois s'enchaînent depuis des
décennies, dont 4 en 2021, sans vraiment aboutir et
résoudre ces problèmes majeurs qui sont dangereux
pour la santé et l'avenir de nos enfants.

*Notre action est pacifique et altruiste,
mais nous sommes déterminé(e)s...*

Il est grand temps que les choses changent
réellement. Maintenant, pas dans plusieurs
années. Des mères, des pères, des grands-parents
et surtout des enfants souffrent et ont trop
souffert de ces situations de conflits et d'injustice.

Départ le 10/11 Place de la Bastille (Paris) à 9h00

PÉTITION :

11 360 SIGNATURES

EN 1 MOIS

La pétition "Égalité Parentale :
3 revendications pour le bien-être
des enfants" a été lancée sur le site
Mesopinions.com labélisé CESE.

Cette labélisation permet aux pétitions d'être
transmises aux pouvoirs publics. La majorité
des signataires sont des femmes. Preuve que
notre volonté de rassembler tous les parents,
dans l'intérêt des enfants, a bien été entendue.



CONSULTER NOTRE PÉTITION EN LIGNE



Une action pour les enfants

3 REVENDICATIONS

Nous souhaitons alerter l'opinion
publique, les médias et fédérer
le maximum d'acteurs politiques
autour de trois revendications :

1. Faire de la **résidence alternée**
un principe de base
2. Renforcement de la loi pour les
non-représentations d'enfant
3. Mesures contre l'**éloignement
géographique volontaire**

*Nous avons élaboré une charte
pour expliquer en détails nos
trois revendications*

Ce sujet étant très sérieux, et le bien-être
des enfants étant l'élément central de
ces revendications, nous avons élaboré
un document qui dresse l'état des lieux
alarmant de la situation et qui explique
nos propositions.

Les lois doivent évoluer en France

**Aujourd'hui, l'avis des scientifiques n'est pas pris
en compte dans les lois en vigueur, au détriment du
bien-être des enfants**



Plusieurs dizaines d'études internationales, reconnues par des centaines d'experts, démontrent que la résidence alternée est l'organisation de vie la plus bénéfique pour les enfants et les familles.

Les chiffres de la résidence alternée en Europe sont alarmants

48% en Suède - 40% en Italie - 37% en Belgique - 30% en Norvège - 12% en France

Action pacifiste pour le droit des enfants

**Une dizaine de parents
500 kilomètres à pied
6 départements
20 étapes
1 manifestation**

Tous ensemble pour faire changer les choses !

Nous sommes un collectif de parents pacifistes et indépendants. De nombreuses associations nous soutiennent, mais nous ne sommes rattachés à aucune d'entre-elles. Nous sommes mobilisés pour l'égalité homme / femme, à tous les niveaux, et pour l'égalité papa / maman. Nos revendications se veulent fédératrices et rassembleuses dans l'unique but du bien-être des enfants et des familles.



**AGIR DÈS MAINTENANT
POUR L'AVENIR DE NOS
ENFANT**

➤ **Proposition de lois en cours**

Une proposition de lois de députés et sénateurs est en cours, il faut les soutenir !

jusqu'aux institutions européennes

**La marche pour l'égalité
parentale se terminera à
Strasbourg une grande
manifestation sera
organisée à Paris à notre
retour**

La dernière étape de la marche est ouverte à tous. Sans exception. Toutes celles et ceux qui souhaitent nous rejoindre pour faire ces derniers kilomètres à nos côtés sont les bienvenus !

L'objectif de Strasbourg et des instances européennes visent à mettre en lumière le non respect de la CIDE (Convention Internationale des Droits de l'Enfant). **UNICEF France** estime que seuls 11 des 54 articles de la CIDE sont effectivement reconnus par l'état. Bien que la France soit signataire de ce traité, nous pouvons constater qu'il n'est que très peu respecté.

Citation de Jean Garrigue

Même après leur désunion, les parents doivent travailler ensemble au bonheur de leur enfant : en dépit de leur rage ou de leur abattement, malgré leur souffrance et la vigueur de leur ressentiment, il leur faut continuer à rechercher conjointement les solutions propres à favoriser son épanouissement.

La presse parle de nous

voici des exemples



Médias, journalistes
Emparez-vous de ce
sujet de société majeur

LIENS RAPIDES POUR
SOUTENIR NOTRE
ACTION PACIFISTE

- consulter notre site
- Accéder à la pétition
- Accéder à la cagnotte

Soutien de la marche précédente



Nathalie DELATTRE

Vice-présidente du Sénat
Sénatrice de la Gironde



Lionel CAUSSE

Député des Landes
La République en Marche



Christophe AREND

Député de la Moselle
La République en Marche



Souad ZITOUNI

Députée du Vaucluse
La République en Marche



Frédérique DUMAS

Députée Hauts-de-Seine
Libertés et Territoires



Jérémy ELDID

Conseiller municipal de Limoges
et Conseiller communautaire
de Limoges Métropole

Médias, journalistes
Emparez-vous de ce
sujet de société majeur

LIENS RAPIDES POUR
SOUTENIR NOTRE
ACTION PACIFISTE

- [consulter notre site](#)
- [Accéder à la pétition](#)
- [Accéder à la cagnotte](#)